



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

JUL 14 1983

S/15869
13 juillet 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 13 JUILLET 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA
JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint la lettre de M. Riyad Mansour,
observateur permanent adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en faire distribuer le texte en
tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdullah SALAH

Annexe

Lettre datée du 12 juillet 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'observateur permanent adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, je suis chargé d'attirer d'urgence votre attention sur les faits suivants.

Depuis le 7 juillet, la ville palestinienne Al-Khalil (Hebron) occupée par les Israéliens, est soumise au couvre-feu. Ce couvre-feu a été décrété après qu'un colon du Gush Emunim, venu des Etats-Unis, a été poignardé par un agresseur inconnu et a succombé à sa blessure sans que les troupes d'occupation israéliennes lui portent secours. Le Christian Science Monitor du 12 juillet rapporte qu'un soldat israélien a vu le corps du colon mais n'a pas proposé son aide parce qu'il croyait que c'était un Arabe.

Les Palestiniens d'Al-Khalil sont depuis plusieurs années la cible des attaques racistes haineuses des colons fanatiques du Gush Emunim de Kiryat Arba. Bien que ces attaques aient bien été relatées par l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, je tiens à attirer votre attention sur le fait que le 7 juillet, des colons du Gush Emunim, agissant comme des fous furieux, ont ouvert le feu de leurs armes automatiques sur les Palestiniens d'Al-Khalil, faisant ainsi un mort et deux blessés graves. Dans la soirée, plus de 100 membres du Comité de surveillance du Gush Emunim de Kiryat Arba se sont déchaînés dans les rues d'Al-Khalil, mettant le feu à des boutiques et à des biens appartenant aux Palestiniens, et ont empêché les pompiers de se rendre sur les lieux pour étendre le feu, sous l'oeil des troupes d'occupation israéliennes qui n'ont pas réagi.

Le Gouverneur militaire de la rive occidentale palestinienne sous occupation israélienne a alors ordonné la destitution de Mustapha Al-Natsh, maire par intérim d'Al-Khalil, et de tous les membres du Conseil municipal, et a nommé à leur place un officier israélien. Le New York Times du 10 juillet rapporte que le Gouvernement israélien a approuvé le renvoi du maire par intérim et tous les membres du Conseil. La décision du gouvernement d'installer 500 familles sionistes au milieu de la population palestinienne d'Al-Khalil a également été annoncée.

Hier, 11 juillet, le couvre-feu a été temporairement levé à Al-Khalil pendant quatre heures pour permettre aux Palestiniens d'assister aux prières la veille de l'Eid Al Fitr. Les Palestiniens qui priaient dans la mosquée d'Al-Khalil ont été attaqués par des colons armés du Gush Emunim de Kiryat Arba, que les troupes d'occupation israéliennes avaient laissé pénétrer dans la mosquée.

L'Organisation de libération de la Palestine tient à affirmer dans les termes les plus énergiques qu'elle condamne ces attaques vindicatives et racistes, et que tous les actes auxquels se livre le peuple palestinien sous occupation militaire sioniste contre les forces d'occupation sont légitimés par les principes de la Charte des Nations Unies et les dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La résistance du peuple palestinien dans les territoires palestiniens occupés traduit la détermination du peuple tout entier. Elle marque son rejet de la surveillance continuelle des colons et sa résistance continue à l'occupation militaire fasciste de son territoire. Le peuple palestinien soumis à l'occupation résiste et continuera à résister par tous les moyens possibles à toutes les tentatives d'extermination physique dirigées contre eux.

Une fois de plus, je suis chargé de demander à l'Organisation des Nations Unies de prendre des mesures immédiates pour prévenir et empêcher l'aggravation et l'exacerbation de la situation.

L'observateur permanent
adjoint,

(Signé) Riyad H. MANSOUR
